

## AIDE-MEMOIRE DES ORGANISATIONS DE PARENTS D'ELEVES 2015-2016

### REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

#### **Qui :**

Les représentants des parents d'élèves à l'école primaire (école maternelle et élémentaire) sont des élus mandatés un an.

Vous votez généralement début octobre de chaque année scolaire.

Cette année à Médréac nous avons présenté une liste de huit parents (ce nombre correspond au minimum au nombre de classes de l'établissement).

Il peut également y avoir des suppléants, ce qui n'est pas le cas cette année.

#### **Rôle :**

Nous participons à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre tous les parents d'élèves, les enseignants et la municipalité.

Nous siégeons au conseil d'école. Ce dernier est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire. Il y en a trois par année scolaire et se compose du directeur de l'école, qui le préside ; de l'ensemble des enseignants affectés à l'école ; du maire et des conseillers municipaux chargés des affaires scolaires ; des représentants élus des parents d'élèves ; du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

C'est lors de cette réunion que nous présentons vos doléances.

**Rappel :** « Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour au Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu. » (cf. *Compte-rendu du conseil d'école du 2 novembre 2015*)

#### **NB :**

A Médréac nous ne sommes pas organisés en Fédération, Union de parents ou Association. Nous ne sommes adhérents d'aucune organisation nationale.

Venez rejoindre l'équipe l'année prochaine...

#### **Pour en savoir plus :**

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

<http://eduscol.education.fr/cid46934/associations-de-parents-d-eleves.html>

#### **Contact :**

[Conseil.ecolemedreac@laposte.net](mailto:Conseil.ecolemedreac@laposte.net)

### APE - ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

#### **Qui :**

Organisée en association, l'APE se veut être un partenaire de l'école publique de Médréac.

Elle se compose de parents d'élèves de l'école, membres actifs.

L'APE repose également sur le bénévolat de tous les parents d'élèves de l'école lors de l'organisation de certaines manifestations.

#### **Rôle :**

Améliorer la vie scolaire des élèves et aider les enseignants dans la réalisation de certains projets pédagogiques, culturels et sportifs.

Etudier tout ce qui concerne l'intérêt des élèves au point de vue moral, intellectuel et matériel.

A Médréac, c'est l'APE qui organise les diverses ventes (sapins, chocolats, mugs...), repas, fêtes ou kermesse.

Les recettes de ces différentes actions sont reversées en totalité en fonction des projets des enseignants (sorties avec nuitées, visites...) et besoin des élèves.

#### **Contact :**

[apemedreac@gmail.com](mailto:apemedreac@gmail.com)

Présidente : Elodie LE NOANE 06-95-50-44-64

Vice-présidente : Aurélie RENAUD 06-63-76-42-25